

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

a. Réponse d'ensemble à l'évaluation

L'évaluation souligne les résultats positifs du projet. Toutefois, les recommandations présentent clairement le besoin de poursuivre les efforts entrepris afin de dynamiser les partenaires et consolider les acquis du projet OSRO/IVC/903/SWE, dans une perspective de durabilité. Les actions suivantes, notamment, sont proposées :

- la réouverture des antennes de l'Unité de coordination des urgences (UCU) ;
- le programme d'appui aux activités post-récoltes ;
- le renforcement des capacités des structures nationales en matière de coordination.

Ces recommandations, que nous appuyons, demandent des fonds supplémentaires, dont la disponibilité n'est hélas pas assurée.

De plus, afin de mettre en œuvre les recommandations, l'UCU devrait élargir la portée de ses activités afin de prendre en compte la transition post-urgence et l'appui au développement pour donner un appui sur l'ensemble des filières agricoles (production, commercialisation, stockage et conservation). Cet appui qui rentre dans le cadre des axes définis dans le Programme National d'Investissement (PNIA) de la Côte d'Ivoire, nécessite la mise en œuvre d'un programme conjoint impliquant l'UCU, la Représentation FAO et les partenaires nationaux concernés.

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

b. Réponse par recommandation

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
<p>Recommandation 1 L'évaluation recommande que le MINAGRI formalise un partenariat entre l'ANADER et la FAO qui permette le suivi automatique des bénéficiaires pour une période définie après la fin de tous les projets d'urgence. Cela permettra non seulement de marquer encore une fois l'engagement de l'Etat dans les interventions humanitaires, mais surtout de faciliter l'obtention de résultats tangibles sur le terrain.</p>	Non	Oui			<p>Dans ses missions d'ordre public, le mandat de l'ANADER prévoit l'encadrement et le suivi des producteurs ruraux. Pour les besoins du partenariat avec le MINAGRI, il serait nécessaire de définir les conditions (financière et opérationnelle) de suivi post-projet des bénéficiaires dans le cadre du programme d'encadrement régulier des Zones ANADER concernées.</p>	<p>- Plaidoyer auprès du MINAGRI pour inclure le suivi des bénéficiaires des projets d'urgence dans le mandat officiel (public) de l'ANADER - Organisation de rencontre MINAGRI, FAO, ANADER</p>	<p>Déc. 10</p> <p>Déc. 10 / Janv. 11</p>	<p>FAO-CI / UCU/</p> <p>FAO-CI / UCU/ MINAGRI / ANADER</p>
<p>Recommandation 1.1 Les agents de l'ANADER continuent de visiter les sites du projet (surtout les AGR et les bas fonds) avec les responsables des antennes, pendant une durée précise après la mise en œuvre du projet, pour garantir le suivi et la finalisation des activités en cours d'exécution. L'équipe recommande également que, au cours de ces visites, les bénéficiaires soient sensibilisés en matière de nutrition et d'alimentation, surtout infantile, la gestion coopérative des</p>	Non		Oui		<p>Bien que le projet ait pris officiellement fin en juin, le suivi des bénéficiaires s'est poursuivi jusqu'en fin septembre par les ANADER, encore sous supervision générale des Chefs d'Antenne UCU. Ce suivi doit être formalisé dans un cadre d'un partenariat avec le MINAGRI pour la durabilité des acquis (voir mesure proposée à la Recommandation 1). Les modules de formation dispensés aux bénéficiaires dans le cadre du projet ont pris</p>	<p>- Introduire un plaidoyer auprès du gouvernement et les filières pour étudier les possibilités de réduction des coûts des engrais (le prix a doublé de 2007 à 2009/2010 – source SASA décembre 2009/janvier 2010).</p>	<p>Janv. 11</p>	<p>GSSAN</p>

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
activités et la commercialisation des produits. Finalement, il sera important que les agents de l'ANADER mettent l'accent sur la nécessité d'utiliser les engrais, car les bénéficiaires n'ont pas tous l'habitude de le faire.					en compte les itinéraires techniques, la nutrition, la gestion coopérative et la commercialisation. La sensibilisation sur les items de formation a été bien appuyée au cours des visites régulières des agents ANADER. L'utilisation de l'engrais par les paysans est plus liée à une question d'accès qu'à la connaissance des engrais et des techniques d'épandage.			
Recommandation 1.2 L'ANADER contribue à matérialiser le partenariat entre les bénéficiaires de l'AGR « transformation, conservation et vente de produits dérivés du soja » et les écoles primaires en vue d'obtenir des revenus plus sûrs de la vente de lait, de gâteaux, de yaourt ou de macédoine à base de soja.	Non		Oui		L'ANADER n'a pas un rôle de mise en relation commerciale (mission dévolue aux associations de groupements comme l'ANOPACI), mais plutôt de renforcement des capacités techniques et opérationnelles qui aide les groupements à négocier des circuits d'approvisionnements. Cet appui pourrait être appuyé par la Task force locale de suivi des activités, conduites par le DR/DD MINAGRI.	- Organiser une réunion entre la <i>Task force</i> locale de suivi et les conseillers régionaux de la DNCS (Direction Nationale des Cantines Scolaires) pour les débouchés de commercialisation des AGR transformation.	Déc. 10	FAO-CI / UCU / <i>Task Force</i> / DNCS

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
Recommandation 1.3 Le responsable de l'antenne de la FAO à Korhogo organise une séance de travail entre le BFGD, la FAO et l'ANADER afin de permettre le passage de consignes à ce dernier pour le suivi des activités de l'AGR « Aménagement sommaire et cultures maraîchères de contre saison de Korhogo ».	Oui	Oui <i>(sujet à la mise à disposition des ressources nécessaires)</i>			La mise en place d'une Task force locale de suivi des activités (à Korhogo, Man et Guiglo) permettra une meilleure coordination des instructions et des interventions des partenaires. Cette recommandation est conditionnée par un appui financier nécessaire pour la réouverture des antennes de la FAO/UCU.	- Mobilisation des ressources pour la réouverture des antennes de l'UCU - Mise en place des <i>Task force</i> locales	Dec. 10 / Janv. 11	Bailleurs / FAO siège UCU-CI / DR, DD MINAGRI - MIPARH/ Partenaires de terrain
Recommandation 2 La durée du projet était assez courte pour les objectifs fixés. En effet, les cultures issues des aménagements sommaires ne pourront arriver à terme au moment de la clôture officielle du projet (fixée pour juin 2010). Pour la pérennisation des activités, l'équipe recommande que des ressources supplémentaires soient accordées à l'ANADER afin de continuer l'encadrement des bénéficiaires et le suivi des activités du projet (voir ci-dessus), surtout considérant que le nombre d'antenne des services d'urgences a été réduit, avec la fermeture de l'antenne de Guiglo.	Oui	Oui <i>(sujet à la mise à disposition des ressources nécessaires)</i>			La phase d'identification du projet a permis de mettre en évidence des besoins importants en termes d'assistance dans les localités assistées, malgré les distributions complémentaires. Dans le cadre d'une rallonge justifiée du projet, les contrats des ANADER incluront la poursuite de l'encadrement des bénéficiaires de la 1re phase. Cette particularité concerne principalement les AGR (y compris le maraîchage) et les bas-fonds-communautaires aménagés et réhabilités. Cela ne peut se faire en marge du co-suivi et de la supervision des antennes, d'où la nécessité d'aider à leur réouverture.	- Mobilisation des ressources pour une prochaine phase du projet OSRO/IVC/903/SWE - Intégration de fiches projet dans le CAP Régional 2011	Déc. 10/ Janv. 11	Bailleurs / FAO siège
Recommandation 3 Compte tenu des problèmes d'accès aux marchés et des mauvaises conditions de stockage et d'organisation des	Oui	Oui <i>(sujet à la mise à disposition des</i>			L'appui à la commercialisation, au stockage et au conditionnement, à l'organisation des filières	- Formulation de projet/programme d'appui aux activités post-récoltes avec la collaboration du MINAGRI	Janv. 11/ Fév. 11	FAO-CI / UCU-CI / MINAGRI

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
principales filières productives en Côte d'Ivoire, l'équipe d'évaluation suggère que la FAO et les bailleurs de fonds concentrent leurs efforts futurs sur ces domaines, afin de garantir une bonne réussite dans la transition d'une situation d'urgence vers le développement.		<i>ressources nécessaires</i>			agricoles (y compris vivrière) doit passer par la dynamisation des groupements de producteurs et de commercialisation, l'amélioration des interconnexions entre groupements et l'appui à l'affiliation avec les Associations opérationnelles de faitières (ANOPACI, etc.). Fort des avantages comparatifs de la FAO, ces nouvelles orientations des interventions (qui cadrent avec un des axes de développement agricole inscrit dans le PNIA) peuvent être mise en œuvre par TCEO dans le cadre de son mandat avec la collaboration des partenaires nationaux concernés.	- Mobiliser des ressources pour le financement du projet/programme	Fév. 11 / Mars 11	Bailleurs / FAO Siège

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
<p>Recommandation 4 L'évaluation recommande que le processus d'accompagnement pour ce qui concerne la composante III ne s'achève pas avec la fin du projet, mais que des ressources soient allouées pour le finaliser, par le biais d'un financement d'un an. De cette façon, la FAO pourra continuer la formation sur le tas du fonctionnaire du MINAGRI et soutenir son travail, en se concentrant sur : i) l'institutionnalisation des relations entre le MINAGRI et le PNN, et entre ces deux et les autres parties prenantes membres du GSSAN ; ii) l'amélioration et la simplification des grilles IPC; et, iii) la formation sur le Dynamic Atlas.</p>	Oui	Oui <i>(sujet à la mise à disposition des ressources nécessaires)</i>			<p>Beaucoup d'objectifs restent à réaliser en matière de coordination pour permettent aux acteurs du DISSAN d'être véritablement opérationnels (renforcement des formations techniques, supervision formative de la gestion autonome des outils/mécanismes et transfert effectif des outils, etc.). Dans le cadre de l'autonomisation du DISSAN en terme de mise à disposition d'outils de sécurité alimentaire/nutrition, le transfert des activités de l'UCU demande des fonds complémentaires. Un TCP d'appui au renforcement des capacités du MINAGRI et des autres acteurs nationaux clés est en cours de validation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de validation du TCP - Mettre en œuvre le TCP 	Dec. 10 – Jan. 11 2011	Siège FAO FAO-CI / UCU-CI
<p>Recommandation 5.1 L'évaluation recommande de maintenir une composition aussi vaste que possible des groupes GSSAN et IPC, avec l'engagement actif des ministères autres que le MINAGRI. En particulier, l'évaluation recommande qu'un représentant du Ministère de la santé, outre le PNN, participe, en donnant les informations (quantitatives et qualitatives) les plus récentes possibles sur les principales maladies et risques</p>	Non		Oui		<p>Une trop grande composition du GSSAN (organe d'analyse purement technique) risque d'affecter l'opérationnalité du groupe. La représentativité actuelle permet une analyse de tous les secteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le GT IPC comprend 45 membres, y compris certains bailleurs, et le GSSAN, régulièrement invités et qui reçoivent les comptes-rendus de réunions, les rapports et les présentations des rencontres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre un courrier au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique pour la désignation officielle d'un point focal de la Direction des statistiques de santé - Suivi téléphonique des invitations 	Déc. 10 Fév. 11	FAO-CI / UCU-CI / GT IPC UCU / MINAGRI

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
sanitaires dans le pays. Egalement, l'évaluation recommande une rencontre entre les trois présidents du groupe pour apprécier la nouvelle composition de ce dernier dès que plusieurs acteurs auront quitté le pays.					Pour le 6ième cycle, des dispositions sont prises pour marquer suffisamment la participation de certains acteurs comme ceux de la santé, qui reçoivent les invitations depuis le 2ième cycle (où ils ont été présents et ont promis transmettre les données sur les maladies en prenant attache avec la Direction en charge des statistiques).			
Recommandation 5.2 Même si les bailleurs de fonds, comme la Communauté européenne et la Banque mondiale, font officiellement partie du groupe IPC, ils ne participent presque jamais aux réunions. L'équipe suggère aux responsables de la coordination du groupe, non seulement d'envoyer aux bailleurs de fonds toute la documentation et le rapport final IPC, comme il est déjà de bonne pratique de le faire, mais aussi d'organiser à partir de la séance de travail suivante une brève session d'information, spécifique aux bailleurs de fonds, après que les résultats aient été validés et en concomitance avec l'atelier de restitution, pour mieux les sensibiliser sur les problèmes les plus graves auxquels il faut faire face.	Non	Oui			Le GT IPC a lui-même recommandé d'élargir la diffusion des documents de synthèse et de prévoir une restitution spécifique aux bailleurs. Pour le 5ième cycle, la liste de diffusion a pris en compte un certain nombre de bailleurs, d'ambassades (Japon par exemple) et quelques acteurs de la société civile. Le 6ième cycle prévoit une restitution aux bailleurs, après les étapes de validation.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les canaux de diffusion des résultats des analyses IPC - Organiser au MINAGRI une restitution spécifique aux bailleurs et autres acteurs de décision 	Avril 11 Avril 11	UCU-CI / MINAGRI UCU-CI / MINAGRI

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
<p>Recommandation 5.3 Le personnel des antennes de la FAO a pris part, activement et régulièrement, à la préparation des grilles de l'IPC, en coordonnant les informations du terrain. Cependant, il n'a jamais été aux réunions du groupe à Abidjan. L'équipe d'évaluation, notant l'importante contribution en termes d'informations directes donné au cours du 5ème cycle, recommande à la direction du groupe que les responsables du GSSAN au niveau des régions soient invités aux réunions de l'IPC à partir de septembre 2010</p>	Oui		Oui <i>(sujet à la mise à disposition des ressources nécessaires)</i>		<p>L'analyse situationnelle (faits et données) de la sécurité alimentaire/nutrition transmise par les antennes permettent de pallier les déficits d'information, de croiser les données existantes et orientent généralement les décisions de Phase/veille/alerte du GT pour chaque groupe de régions. Leur participation (en termes de missions) nécessite des fonds complémentaires. Au delà, les rapports d'analyse consensuelle des GSSAN régionaux sont reversés par la mission SASA qui a des séances de travail sur le terrain avec eux. Les informations primaires sont utilisées dans les grilles d'analyses pour permettre une décision plus représentative et fiable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les ressources pour la participation des Chefs d'Antenne aux cycles IPC - Elargir les invitations IPC aux membres des GSSAN régionaux actifs (DR et DD, Chefs d'antenne des autres agences, ONG active) 	<p>Janv. 11/ Fév. 11</p> <p>Fév. 11</p>	<p>Bailleurs / FAO Siège / FAO-CI / UCU-CI/ UCU-CI/ MINAGRI/ GT IPC</p>
<p>Recommandation 5.4 En ce qui concerne la fréquence des séances de travail du groupe IPC, elle est matière à débat entre les membres du groupe : plusieurs personnes interviewées ont suggéré de réduire le nombre à une fois par an, faute de données mises à jour tous les six mois. Cependant, si une évaluation à mi-parcours de la mission SASA est régulièrement conduite aux alentours du mois d'août,</p>	Oui	Oui <i>(sujet à la mise à disposition des ressources nécessaires)</i>			<p>Le débat sur la fréquence, la durée et le temps accordé aux discussions a été relancé au 5ème cycle d'analyse. Le GT a décidé de maintenir la fréquence à 2/an, précisément en février /mars et septembre/octobre pour permettre l'utilisation des résultats aux deux grandes rencontres régionales du CILSS. Cependant, le GT a noté que cette fréquence est liée à la disponibilité des ressources financières tant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Simplifier les grilles d'analyse IPC - Passage en revue des nouvelles données au cours des cycles d'analyses - Mobiliser des ressources pour le financement des missions SASA 	<p>Janv. 11/ Fév. 11 Mars 11</p> <p>Juillet 11 Nov. 11</p>	<p>UCU-CI / MINAGRI GT IPC</p> <p>Bailleurs / FAO siège</p>

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
l'équipe d'évaluation suggère de maintenir le nombre de sessions à deux. Toutefois, l'évaluation recommande que les modalités d'organisation de l'atelier IPC soient révisées, en séparant les deux journées de discussion, afin que le débat final sur la définition des phases ne soit pas affecté par la fatigue provoquée par le long travail sur les grilles, qui doivent être en tout cas simplifiées.					pour les ateliers IPC que pour les missions SASA (mi-parcours et final). Quant aux temps accordé aux discussions, le GT s'est accordé sur le maintien des 2 jours consécutifs d'atelier, le dégraissage des grilles d'analyse et le passage en revue des données nouvelles. Ces recommandations seront appliquées au 6ième cycle d'analyse IPC.			
<p>Recommandation 6</p> <p>L'évaluation recommande que le Bureau sous-régional de Dakar continue à appuyer le MINAGRI dans le développement de l'IPC pendant encore au moins deux cycles d'analyse. En outre, compte tenu du fait que, selon l'avis des experts de la FAO et des ONG, les chocs les plus probables proviendront de prix, l'évaluation suggère que le Bureau de Dakar réalise une séance de formation plus spécifique pour les fonctionnaires de l'OCPV sur le thème de l'analyse des prix et du fonctionnement des marchés, avec la participation du PAM.</p>	Oui	Oui <i>(sujet à la mise à disposition des ressources nécessaires)</i>			<p>A la demande du MINAGRI, l'Expert IPC/TCEO régional Dakar, devra continuer la supervision formative pour au moins 2 cycles, surtout dans ce contexte de transfert effectifs des outils, de synergie avec le CHB - CILSS/FEWSNET, de mise en œuvre du DISSAN. De plus, sa participation aux reformes internationales en cours sur les indicateurs, est progressivement reversée à travers des formations couplée aux cycles d'analyse. Dans le cadre de la proposition de TCP appui au renforcement des capacités, il est prévu une formation (appliquée) purement technique, assuré par l'expert IPC sous-régional avec la collaboration du bureau TCEO Dakar. La formation de l'OCPV sur l'analyse des prix a été</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation et prise en charge des frais de voyage et perdiem de l'Expert régional IPC - Programmer une formation de l'OCPV sur l'analyse des prix - Prise en charge des frais de voyage et perdiem des Experts analyste des prix (TCEO et PAM) - Mobiliser des ressources pour le financement des missions précitées. 	<p>Dec. 11 /</p> <p>Mars 11/ Sept. 11</p> <p>Fév. 11</p> <p>Fév. 11</p>	<p>FAO-CI / UCU -CI/ FAO siège/</p> <p>TCEO Dakar / PAM</p> <p>Régional / PAM-CI / OCPV / GT IPC</p> <p>Bailleurs / FAO siège/ PAM/</p>

Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation du projet OSRO/IVC/903/SWE

Recommandations	Financement requis ? (oui ou non)	Acceptation par la Direction			Observation sur la recommandation	Mesures à prendre		
		Accepté	Partiellement accepté	Rejeté		Mesure	Date	Unité responsable
					recommandée au 5ième cycle pour renforcer les mise-en-relation données (prix, marchés) des grilles d'analyse. Elle sera faite par un Expert analyste des prix du Bureau TCEO Dakar avec la collaboration d'une personne ressource du PAM Dakar.			